

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 38 (1904)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

Neuchâtel, le 1^{er} Juillet 1904.

Ce Journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

PALÉES ET BONDELLES

Beaucoup de pêcheurs des bords du lac de Neuchâtel se refusent à voir dans la palée et la bondelle deux espèces distinctes. Les bondelles, disent-ils, sont de jeunes palées. Pour résoudre la question, il n'y avait qu'une chose à faire, comparer entre eux des exemplaires très jeunes et voir si les différences spécifiques indiquées par les auteurs pour l'état adulte existent déjà à l'origine, si en un mot, dès leur sortie de l'œuf, les palées et les bondelles se développent dans deux directions différentes.

Grâce à l'intelligente persévérance de M^r Jacques, pisciculteur et expert cantonal à Cortaillod, et pour la première fois, que je sache, on a pu obtenir deux séries parallèles de jeunes bondelles et de jeunes palées et les comparer entre elles. M^r Jacques, en effet, a réussi à élever les alevins des deux espèces et à les faire éclore, de sorte qu'à cet égard aucun doute ne fût possible. M^r le D^r Fatio, dans la Faune des vertébrés de la Suisse (vol. V, page 239) dit ceci : "Bien que j'aie déjà démontré, à propos du *Coregonus exiguus* Bondella de Neuchâtel, je ne crains pas de répéter ici que les jeunes palées sont toujours, à taille égale, très différentes des bondelles, qui s'en distinguent par une tête plus forte, avec un museau plus épais, par des écailles plus petites, par des branchiospines bien plus longues et plus nombreuses, par des vertèbres en nombre inférieur et par une livrée plus pâle, beaucoup moins pigmentée." Mais je ne crois pas que M^r Fatio ait eu en main des exemplaires très jeunes.

J'ai pu examiner des exemplaires de 15 jours, 2, 3 et 4 mois et les comparer à des individus adultes, et j'ai constaté que les différences indiquées plus haut se rencontrent dès l'origine et se maintiennent dans le cours du développement. Je n'ai pas eu en main assez d'exemplaires pour vérifier certains caractères anatomiques; je me bornerai donc à des caractères plutôt extérieurs, mais j'espère qu'une conviction pourra naître de la comparaison des dessins qui accompagnent cet article et qui ont été exécutés avec un soin minutieux.

Un premier fait à constater, c'est qu'à âge égal, une jeune palée, élevée dans les mêmes conditions qu'une jeune bondelle, a déjà pris un plus grand développement, présage de la taille bien plus considérable qu'elle atteindra à l'état adulte. Voici quelques chiffres à ce sujet :

Longueur totale d'une palée de 15 jours :	12 mm.	de 1 mois :	20 mm.	de 2 mois :	38 mm.	de 3 mois :	79 mm.
" " " bondelle " :	10 "	" :	16 "	" :	30 "	" :	73,4 "

le maxillaire supérieur, plus court, ne dépasse guère le bord antérieur de l'œil: à quatre mois, sa longueur est de 4 mm 5; chez la bondelle, le maxillaire supérieur se prolonge jusqu'au-dessous du bord de la pupille et sa longueur (également à 4 mois) est de 5 mm.

Le profil du front est aussi différent: chez la palée, il est un peu creusé au-dessous de l'œil et se relève vers le dos; chez la bondelle, il se rapproche davantage de la ligne droite.

On pourrait pousser plus loin la comparaison, mais ces données me semblent suffisantes pour montrer qu'à aucun âge la bondelle n'est identique à la palée, et qu'il est possible de distinguer les deux espèces, si l'on se donne la peine d'y regarder d'un peu près. Nos pêcheurs y parviendront sûrement, s'ils veulent bien abandonner un certain parti-pris. Ils ne sont certes pas dénués d'un sens d'observation, qu'ils savent du reste fort bien mettre en jeu, lorsqu'ils sont mis en contravention, comme l'a prouvé un exemple récent. Médaigner les données de la science est faire preuve d'un esprit étroit, car la connaissance des formes de la nature n'est pas une question de sentiment. Je sais bien que parmi les caractères, il y en a de plus importants que d'autres; le tout est de discerner ceux qui sont constants de ceux qui ne sont que de simples variations individuelles.

Il faut aussi se rappeler qu'entre certaines espèces de poissons, qui vivent ensemble dans le même bassin et dont l'époque du frai est très rapprochée, il peut naître des formes hybrides qu'il est parfois difficile de classer sûrement. C'est le cas pour la palée et la bondelle, et c'est de ce fait que naissent des conflits que jusqu'ici, malheureusement, la loi n'a pas prévus. A notre avis, donc, la loi doit être révisée, afin de comprendre dans la réglementation ces formes hybrides, très précieuses aussi pour l'alimentation et qu'il serait urgent de protéger.

(Extrait du Bulletin suisse de pêche et de pisciculture : N° de décembre 1903).

P. Godel, prof.

LETTRES INÉDITES DE LÉO LESQUEREUX

Les quatre lettres suivantes, que M^{rs} Ch^e et Paul Chapuis ont mises obligeamment à ma disposition, ont été écrites par Léo Lesquereux, et adressées de Fleurier à Louis Chapuis, qui fut pharmacien à Boudry pendant 42 ans, et dont le père, originaire de Romanel (Vaud), fut maître de chant à Neuchâtel, pendant plus de 30 ans, à partir de 1808.

Pour éclairer les lecteurs, je tiens à donner quelques renseignements sur ces deux hommes distingués, dont les noms ne doivent pas tomber dans l'oubli. Léo Lesquereux, né à Fleurier en 1806, s'était fait connaître par son étude approfondie des mousses et par ses savantes recherches sur les tourbières en général, lorsqu'il passa en Amérique en 1848. Là, il fut chargé par le riche banquier Sullivan, établi à Colombus (Ohio), de récolter et d'étudier les mousses des États de l'Union, et d'entreprendre de longs voyages d'exploration, durant lesquels il acquit de vastes et profondes connaissances, non seulement en botanique, mais en géologie. Il devint, de l'avis des savants américains, qui le tenaient en haute estime, un observateur de premier ordre et le principal botaniste paléontologue des États-Unis, fort consulté pour diriger les recherches des gisements de houille ou des sources de pétrole. Son herbier des mousses est devenu, grâce à la générosité de M^{rs} Georges et Fritz Bonthoud, amis intimes de Lesquereux, la propriété du Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel.

Louis Chapuis consacrait avec passion à l'étude de notre flore tous les loisirs que lui laissait sa pharmacie et il était en relation avec les principaux botanistes de la Suisse romande. Déjà en 1801, contemporain de Léo Lesquereux, ils firent bonne et affectueuse connaissance, entretenue par des excursions, par des échanges de plantes rares,

et scellée par l'infirmité dont chacun d'eux était atteint: Chapuis abominablement bègue et Lesquereux absolument sourd.
 Tous deux moururent à l'âge de 83 ans, l'un en Amérique, l'autre à Boudry.

F. Tripet, prof.

Première lettre.

Monsieur,

Il y a longtemps que j'aurais répondu à votre aimable lettre en vous remerciant de votre obligeant envoi; mais vous m'avez demandé mon avis sur la flore de Mützel (et j'aimais bien parcourir cet ouvrage pour m'en faire une idée. Depuis deux mois je possède la flore de Reichenbach (mais non les Icones), et je suis un peu gâté par cet ouvrage. Celui de Mützel me semble cependant parfaitement bien fait et en grande partie calqué sur Reichenbach. Seul-être la synonymie est-elle moins étendue et les descriptions un peu plus longues. En tout cas, c'est la meilleure flore française qui ait paru, à ma connaissance du moins. Et qu'il y manque, c'est une bonne table avec la synonymie et surtout les noms latins. Pour moi, qui connais peu de noms français, je suis forcé de faire un apprentissage pour m'en servir. Ce qu'il y a de mieux, ce sont les gravures des plantes critiques. Je m'en suis servi déjà avec grand avantage pour mes Polygala. Aussi, Monsieur, je vous remercie bien sincèrement de votre complaisance pour moi. Puisque cet ouvrage vous est inutile pendant ces derniers mois d'automne, je le garderai jusqu'à ce que vous me le demandiez, ce que je vous prie de faire dès que vous croirez le moment venu de vous en servir. Votre *Pirola uniflora* m'a causé une vive joie. Je voudrais bien pouvoir vous rendre quelque chose en échange; quant à la *Drosera intermedia*, je l'ai en grande quantité des marais des Ponts, où elle est commune.⁽²⁾ Elle m'a cependant rendu attentif à la différence des deux espèces *D. longifolia* et *D. intermedia*, que j'avais confondues dans mon herbier. M. Godet⁽³⁾ vous a fait visite, m'écrit-il; il est heureux de vous avoir trouvé si riche et se propose de voir tout ce que vous possédez. Je voudrais, hélas! être libre comme il l'est, je courrais aussi souvent m'instruire auprès de vous et causer de ce qui nous intéresse. Je le suis si peu que sans doute je renverrai à plus tard la visite que je me proposais de vous faire cet automne. M. Godet me dit que vous avez fait une folle excursion sur la montagne de Boudry et que vous avez entre autres trouvé le *Senecio sylvaticus*. J'en suis bien aise et puisque vous en avez des exemplaires, je vous prie de rendre à M. Rosselet⁽⁴⁾ en lui faisant mes compliments, celui qu'il m'avait prêté à déterminer et que j'avais promis de rendre. Le *Dianthus* que M. Rosselet a compris asperge quand je lui disais que c'était peut-être le asper est le *D. Armeria*, assez commun au-dessus de Bôle. Ne l'auriez-vous pas vu?

Bien m'en a pris de visiter encore le Creux-du-Vent dimanche passé huit jours; car voici le mauvais temps qui pourrait bien gâter les bonnes intentions. Comme je vous l'avais promis, j'ai recueilli quelques espèces de graines que je tiens à votre disposition. Si je ne vous les envoie pas aujourd'hui, c'est que je dois encore parcourir dimanche le Creux-du-Vent et la côte de Noiraigue si le temps le permet. Pour cela j'ai couché samedi à Noiraigue et j'aurai à moi toute la journée du dimanche pour le Creux-du-Vent. Voici les graines cueillies pour vous: *Anemone alpina*, *A. narcissiflora*, *Dryas octopetala*, *Bartisia alpina*, *Linaria alpina*, *Hieracium succisaefolium*, *Polygonum viviparum*, *Hieracium villosum*, *Cynoglossum montanum*, etc., etc., et quelques autres. Plusieurs n'étaient pas mûres. J'ai trouvé très abondantes sur les roches *Allium angulosum*, *Bupleurum ranunculoides*, *B. longifolium*, *Lycopodium selaginoides*, *Erigeron alpinus*, etc. et dans le fond le *Lycopodium juniperifolium*, *Polypodium Dryopteris* (le tout à votre service) et la fameuse *Rosa pendulina*⁽⁵⁾ qui, me dit M. Godet, se trouve sur le même pied que la simple *Rosa alpina*. Ce n'est donc pas même une variété. C'est tout comme l'*Helianthemum grandiflorum* et le *Salix auricula*.

Votre visite m'a fait un bien grand plaisir, Monsieur; pourquoi a-t-elle été si courte? j'avais encore une foule de choses à vous demander, car vous avez beaucoup vu. N'avez-vous trouvé nulle part et n'avez-vous point à mon service le *Scrophularia verna* de Seflach? Le croyez-vous dans notre pays? J'ai trouvé ici l'autre jour le *Bupleurum rotundifolium* et dimanche passé au Creux-du-Vent votre *Hieracium prenanthoides* qui n'est nullement le *prenanthoides*. Je me suis enfoncé à le déterminer et en désespoir de cause je l'ai envoyé à M. Godet qui le prend pour le *H. paludosum*⁽⁶⁾. Je n'y crois point encore, mais c'est seulement pour ne pas jurer sur les paroles du maître; car je n'ai pas confronté sa détermination.

En tout cas c'est pour mon herbier une espèce ou une variété nouvelle. Je vous écris bien à la hâte, Monsieur, et il vous faudra de la bienveillance pour parcourir ma lettre. J'espère pourtant que vous me permettrez de continuer avec vous des relations amicales auxquelles je tiens beaucoup. Je vous ferai part de tout ce que je trouverai de nouveau; je vous demanderai beaucoup de choses que je désire. Vous serez libre de me les refuser et de mon côté je vous offrirai tout ce que je possède. Cet été m'a été bien profitable. Je travaillerai beaucoup cet hiver si le temps le permet et si Dieu le veut, et au printemps, je l'espère, vous me trouverez un émule digne de courir et causer avec vous.

M. Magrin⁽⁷⁾ me charge de vous faire ses amitiés. Il a été fort content de sa course à St-Croix. Lorsque vous aurez du temps disponible, je vous en prie, écrivez moi quelques mots, il y a tant à dire entre botanistes. Je vous répondrai toujours avec zèle et avec un grand plaisir.

Agreez, je vous prie, les salutations bien cordiales de votre ami et tout dévoué

Fleurier, 30 Août 1837.

(signé) Léo Lesquereux.

Si j'avais su, Monsieur, que vous étiez fils de M. Chapuis de Fleuchâtel⁽⁸⁾, dont j'étais particulièrement aimé au Collège, je vous aurais parlé de lui et de vos sœurs que j'ai vues en Allemagne à leur passage. J'ai habité quatre ans la même maison (chez le gref- fier Borel, où j'étais en pension), nous étions donc très voisins. Ce sera pour une autre fois.

(1) A. Mützel: Flore française destinée aux herborisations. Paris et Strasbourg 1834, 3 vol. in-12 et un atlas.

(2) C'est une erreur. *D. intermedia*, Hayn, est étrangère au Jura. Confondue avec *D. longifolia*, L., qui n'est pas rare dans les tourbières des Ponts.

(3) Charles-Henri Godet, auteur de la Flore du Jura.

(4) Pasteur à Bôle.

(5) Probablement une forme de *R. alpina*.

F. T.

(6) *Crepis paludosa*, Moench.

(7) Insituteur à Fleurier.

(8) Jean-Pierre Chapuis, maître de chant dans les écoles de la ville.

(A suivre).